

■ **Immo-bulle S.A.**, à Bulle, la gérance immobilière, etc.
(FOSC du 22.09.2004, p. 5). Par ordonnance du Président du Tribunal civil de la Gruyère, à Bulle, du 20.10.2004, les pouvoirs de représenter la société de Charlet Monique et Perroud André, administrateurs inscrits, sont suspendus.
Journal no 4579 du 21.10.2004
(02517144 / CH-217.0.431.257-8)